

« PLANNING » SOCIAL

- Deux réunions du Comité Social & Economique Central sont prévus fin juin et début juillet.
- Les négociations sur la <<refonte>> des dispositifs d'épargne salariale dans le groupe Alstom se poursuivent. Très techniques elles ont essentiellement pour but, côté Direction, de simplifier autant que possible ces dispositifs tout en les adaptant aux évolutions légales... Pour FO, si nous partageons les besoins de simplification, nous revendiquons à cette occasion des améliorations en faveur des salariés.
- Les négociations d'un [accord sur le télétravail](#), demandées par l'ensemble des organisations syndicales, se sont terminées très récemment. Pour FO l'objectif primordial était de sécuriser les choses autant que possible pour les salariés via un accord (ce que ne permettait pas réellement une charte): Un certain nombre de garanties ayant été apportées FO a décidé de signer cet accord applicable à tous les établissements français du groupe Alstom. Nous regrettons toutefois la très faible augmentation des indemnités TAD qui passent pour 2 ou 3 jours de TAD par semaine à 20€ par mois au lieu de 16 actuellement.
=> pour en savoir plus : rapprochez-vous de votre délégué FO.
- Les négociations pour le nouvel accord d'intéressement qui doit couvrir les exercices 2021/22, 2022/23, 2023/24 ont commencé : FO vous tiendra informé du déroulement et du résultat de ces négociations.
- Des négociations vont également se tenir prochainement sur «l'attribution» de nouvelles actions aux salariés.

LES « NEWS » GÉNÉRALES

- Vente du site de Reichshoffen : Un accord semble trouvé entre Alstom et Skoda. L'officialisation de cet accord devrait probablement intervenir d'ici les congés.
- Alstom assigné en justice pour NAO déloyales sur la filiale française de Crespin : Plusieurs éléments sont avancés par les syndicats du site de Crespin dont de l'optimisation fiscale qui aurait eu pour effet de provoquer de mauvais résultats financiers qui ont servi de « motif » à des augmentations encore plus calamiteuses que celles données chez Alstom Transport SA.
- FO conforte son audience syndicale : Les résultats sur le cycle 2017-2021 confirment très nettement le poids de FO au niveau national qui conserve largement la 3ème place avec une stabilité de son audience.
- Les résultats financiers d'Alstom pour 2020/21 suite au rachat de Bombardier Transportation vu par l'expert-comptable du CSEC : selon l'expert, malgré le COVID, les résultats sur la partie « historique » d'Alstom (sans Bombardier) montrent une atteinte, dans l'ensemble, des objectifs fixés. L'expert souligne cependant que « l'intégration de Bombardier impacte fortement la structure financière » et que cela « fait peser plus de risques sur l'exploitation avec un pari important sur l'exécution des commandes ».



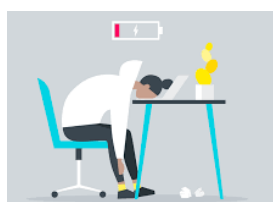
LES « NEWS » CONCERNANT LES SALARIES DE VPF

❖ Pour la réunion du CSE de juin, en plus des nombreuses questions habituelles (sur la marche de l'établissement, l'EHS, condition de travail ou les effectifs, ...) FO a demandé que les points suivants y soient « débattus » et/ou « résolus » :

- Date de communication des primes individuelles d'intéressement et de participation aux bénéfices aux salariés.
- Point sur le « redémarrage », en finition, de MP14 après un arrêt de chaîne de 2 semaines avec de l'activité partielle pour certains salariés.
- Point sur les difficultés d'approvisionnement qui perdurent ainsi que les stocks et encours de pièces fournisseurs.
- Parking côté D4 : couper l'herbe et repeindre les bornes de délimitation sans attendre car les travaux ne sont prévus que dans 2 mois et il va être difficile pour les salariés y stationnant d'attendre aussi longtemps.



- Information sur les différentes « opérations » nécessitant du travail occasionnel de nuit et/ou de week-end.
- Les impacts (humains et financiers) et les solutions prévues suite aux « réquisitions »



faites sur les autres projets, au profit de RER-NG sur certains métiers et fonctions. les risques importants sur les prochains jalons notamment pour RER-NG et les impacts financiers si ceci n'étaient pas respectés (ce qui n'est pas du tout impossible) et le ressenti des salariés de ce projet d'un fonctionnement en mode « panique ».

❖ Du neuf au niveau des activités sociales du CSE de notre établissement concernant nos collègues travaillant, chez notre client, dans le centre de maintenance des tramways de Reims : du fait de leur éloignement géographique ces salariés, rattachés à VPF, ne peuvent bénéficier, ou difficilement, de toutes les « prestations » de notre CSE.

Afin de remédier, au moins en partie, à ce problème, une convention va être signée entre le CSE de Transdev Reims, employant 540 salariés dont l'activité est le transport public du réseau CITURA. Cette entreprise est notre client sur Reims pour lequel nos collègues assurent la maintenance du matériel et des voies. FO, qui s'était fait le relais de nos collègues de Reims, se félicite de cette nouvelle.

Des conventions existent ou ont déjà existé avec d'autres CSE notamment d'autres établissements ou filiales d'Alstom aux bénéfices des salariés de notre site ou d'autres sites d'Alstom.

Petite Foret le 10 juin 2021

